DÉCEMBRE 2018 • n° 70

Herbeumont info

Revue communale

Editeur responsable : Catherine Mathelin
Bourgmestre - 6887 Herbeumont

Page 1

Le mot de la Bourgmestre

Rectification droits d'usage – section de Straimont

Ouverture commune

Page 2 & 3

Attributions collège

Allocation de chauffage

SI : Résultat du concours photo

Santé mentale

Samaritel

Logements tremplins

Page 4

Fête des naissances

Agenda des festivités

Le mot de la Bourgmestre

Bonjour à tous,

Les élections communales ont livré leur verdict, une majorité et une minorité se sont dégagées qui vont composer le conseil communal pour six ans à partir du 3 décembre, date d'installation du nouveau conseil.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis l'organisation de ce scrutin, que ce soit les membres de l'administration communale ou tous ceux qui se sont investis dans les bureaux de vote et de dépouillement ce 14 octobre.

Ensuite, je remercie l'ensemble des conseillers et conseillères communaux qui ont décidé de ne plus se présenter à ce scrutin et qui ont consacré leur énergie au développement de la commune : Albert Claude (Président du CPAS), Patricia Arnould, Pascal Daiche, Albert Fontaine et Marie-Hélène Guillaume.

En l'occurrence, à l'issue du scrutin ont été élus pour la liste « Action » : Catherine Mathelin, Bruno Echterbille, Eliane Werner, Stéphane Puffet, Eddy Pirlot, Jean-Paul Chenot, Julie Boulanger, Anne-Françoise Nemery et pour la liste « Alternative » : Laurent Timmermans. De ce conseil a émergé un collège communal composé du Bourgmestre de 3 échevin(e)s et du président du CPAS, chargé de la gestion courante, des initiatives et aussi de l'exécution des décisions prises par le conseil communal. Les attributions du Collège vous sont fournies dans les pages suivantes.

Ensemble, nous allons constituer notre plan d'actions pour les six ans à venir et vous le proposer. Nos objectifs sont notamment de développer et consolider les services communaux (notamment l'accueil extrascolaire, l'accueil de la petite enfance, la propreté, les circuits courts, la sécurité routière et aux abords des écoles, la culture, les activités pour les jeunes et les personnes âgées, création de promenades…) ainsi que de réaliser les projets en cours (réfection de la maison communale, réaffectation du home, réalisation de l'aménagement de l'entrée de Martilly, aménagement du parc à motorhome et des logements tremplins, révision de la place de Gribomont, réfection voiries et murs, inventaire des trottoirs…). Nous nous efforcerons de communiquer au mieux via les outils numériques. Je vous rappelle que ma porte vous est ouverte pour toute question ou projet et que vous êtes cordialement invités à participer aux conseils communaux et diverses commissions consultatives (la commission communale de l'accueil, le conseil consultatif des aînés, la commission locale de développement rural par exemples).

Cet Herbeumont infos étant le dernier de l'année, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2019 !

Belles semaines

Catherine Mathelin, Bourgmestre

NAISSANCE

LEFEVRE Valentin, né à Libramont-Chevigny, le 06/06/2018, fils de LEFEVRE Anthony et de ROUSSEAUX Frédérique (Martilly)

DEFFOIN Valentin, né à Libramont-Chevigny, le 20/07/2018, fils de DEFFOIN Jérémy et de DANLOY Coralie (Saint-Médard)

COLLIN Lily, née à Libramont-Chevigny, le 15/08/2018, fille de COLLIN Thibaut et de PIGNOLET Charlotte (Straimont)

MOREAU Marisol, née à Libramont-Chevigny, le 20/10/2018, fille de MOREAU Anthony et de DELHEZ Sophie (Saint-Médard)

SELLIER Augustin, né à Libramont-Chevigny, le 22/10/2018, fils de SELLIER John et de COUSSEE Mélanie (Straimont)

MARIAGES

LEBRUN Christian et MAILLARD Christine, mariés le 16/06/2018

BOUDOU Youssef et MARTELANGE Marie, mariés le 01/09/2018

COLLARD Éric et CLOAREC Danièle, mariés le 22/09/2018

DÉCÈS

GROOTJANS Françoise, décédée à Hulst (Pays-Bas) le 02/09/2018 (Martilly)

Rectification droits d'usage – section de Straimont

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le dernier Herbeumont-Info, le montant des droits d'usage 2017 pour les usagers de Straimont est 663,19€ (au lieu de 689,54€)

Ouverture commune

Horaire d'ouverture de la maison communale

Les permanences du service population sont fixées les 2e et 4e samedis du mois de 9h à 12h, c'est-à-dire pour le 1er trimestre 2019 :

12 et 26 janvier 2019 9 et 23 mars 2018

9 et 23 février 2019

L'administration communale sera fermée les :

- 24/12/2018 à partir de 12h
- 25/12/2018
- 26/12/2018
- 31/12/2018 à partir de 12h
- 1/01/2019
- 2/01/2019

PRO JARDINS
Parcs & Jardins
Pour toutes vos réalisations, entretiens.
Vos tailles de haies, arbustres, plantations, vos terrassements, vos pelouses…
0496/21 17 17

Funérailles Mohy
Mathieu et Brigitte
Service complet de funérailles toutes régions
Articles funéraires Fleurs • Funérarium
Salle de réception après funérailles
7 jours/7 24 h/24
Chemin des Tonnes, 1 • BERTRIX
Rue de l'Ange Gardien, 20 • BOUILLON
www.funeraillesmohy.be • Tél. : 061 41 14 93

LA RENARDIÈRE
Entreprise de Formation par le Travail
Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE
Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.
Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be
asbl
Active dans toute la filière du bois
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET **Contact 087 26 78 86**

Attributions collège

Bourgmestre Catherine MATHELIN	Bruno ECHTERBILLE (1er échevin)	Stéphane PUFFET (3e échevin)	Eliane WERNER (2e échevine)	EDDY PIRLOT (Président CPAS)
Etat Civil	Travaux subsidiés	Mobilité	Culture	Présidence du CPAS
Sécurité et sécurité routière	Voirie	Urbanisme / Aménagement du territoire	Jeunes	Gestion logement insertion et maison de transit
Finance	Gestion des ouvriers	Bien-être animal	Environnement/ contrat rivière/ assainissement des eaux usées	Affaires sociales
Forêt/chasse/pêche	Propreté public	Bâtiment (travaux)	Gestion des salles	Logement
Tourisme/ Promenades	Enseignement	Economie/circuit courts/ commerce équitable/ALE	Ainés et gestion du CCCA	Handicontact
Patrimoine	Accueil extrascolaire	Communication numérique Site internet	Cultes	Petite enfance
Energie /Pcdr (ruralité)	CoPALOC (présidence)	Sports	Cimetière	Santé
Transcommunalité (Gal et parc naturel) et projets européens (PWDR et connect and bike)	CCAcceuil (présidence)	Informatique	Agriculture	
Communication publique			Festivités / Associations	
Réfection MC				
Réaffectation home				

Allocation de chauffage

Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

- Si vous pensez y avoir droit, vous pouvez vous rendre dans le CPAS de votre commune **dans les 60 jours après la livraison**, avec votre carte d'identité et votre facture ou ticket (gasoil de chauffage/pétrole lampant/ gaz propane en vrac).
- Le CPAS est ouvert **les lundis-mardis-vendredis de 9h30 à 11h30** (tél : 061/21.03.20).
- Le CPAS vérifiera que vous êtes dans l'une de ces conditions :

1re catégorie : bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

(OMNIO, RIS, GRAPA, chômeur longue durée, allocation pour personne handicapée).

ET le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

2e catégorie : les ménages à faibles revenus :

Revenus annuels bruts imposables du ménage inférieur ou égal à 18.730,66 EUR majoré de 3.467,55 EUR par personne à charge.

3e catégorie : les personnes surendettées :

Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes

ET que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

- Chaque ménage a droit à une allocation pour 1500 litres maximum par année civile, celle-ci s'élevant pour ce maximum à 210 €. Pour le gasoil de chauffage et pétrole lampant à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210 €.

Police

Police Semois et Lesse 5302

A l'approche d'un climat de plus en plus hivernal, la Zone de police Semois et Lesse vous rappelle les articles 43 et 44 de son RGP

Art. 43. Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,5 mètre de large et sur une largeur de minimum de 1 m 50 pour les trottoirs plus larges.

Art. 44. Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées. En attendant leur enlèvement, le titulaire d'un droit réel ou personnel doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

SI : Résultat du concours photo

Le Syndicat d'Initiative a organisé une exposition photo portant sur les lavoirs des villages de l'entité. Une quarantaine de photos étaient ainsi exposées à la salle du Vivy du 28 au 30 septembre.

Les visiteurs avaient l'occasion de voter pour leur photo préférée afin de désigner celle remportant le « Prix du Public ». Et c'est Céline Martin d'Herbeumont qui a récolté le plus de voix avec une magnifique photo du lavoir de «la Charbonnière». Félicitations à elle!

Juste derrière on retrouve les photos d'Aurélie Valmorbida et Marie-Laurence Mansvelt pour respectivement la 2e et 3e place.

Les participants aux concours étaient: Céline Martin, Aurélie Valmorbida, Marie-Laurence Mansvelt, Hanzz Deckonink, Jonas Lepère, Greta De Kaizer, Erika Gentils, Gwendoline Philippin, Yves Jacquet, Jean-Marie Merjai et Mimi Hameau

Un grand merci à eux et à l'année prochaine!

MEIS
CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION
Installation - Entretien - Dépannage
Alain MEIS
6880 BERTRIX
GSM: 0498 31 07 05

Aux p'tits soins
Infirmières à domicile
Bérengère, Nathalie et Marie
0472/25.69.46
Cugnon, Mortehan, Auby, Rossart, Biourge, Nevraumont, Les Hayons, La Cornette, Dohan, Commune d'Herbeumont, Muno et Sainte Cécile

CASTAGNE TOITURES
Couvreur - Ardoisier - Charpentes - Zinguerie
Rue du Plannois, 17
6887 Herbeumont
061/23 45 06
0495/28 72 18

Santé mentale

La santé mentale, une préoccupation de la Province de Luxembourg. Plusieurs aides sont proposées.

Différents types de services et institutions organisés par la Province de Luxembourg peuvent aider les personnes qui vivent des difficultés psychologiques, relationnelles ou psychiatriques.

Services de santé mentale

Les services de santé mentale s'adressent aux enfants, adolescents et adultes vivant des difficultés psychologiques, relationnelles ou psychiatriques. Composés d'équipes pluridisciplinaires, ils proposent un diagnostic, une évaluation et une prise en charge dans une perspective médicale, psychologique et sociale. Il existe quatre services de santé mentale provinciaux: à Marche, Bastogne, Arlon et Virton. Les consultations sont confidentielles.

Clubs thérapeutiques

Les clubs thérapeutiques s'adressent à des personnes adultes souffrant de troubles mentaux ou psychiatriques lourds, et leur offrent une alternative à l'hospitalisation. Il promeut la réintégration sociale du malade et le maintien dans son milieu de vie habituel. Il existe actuellement trois clubs thérapeutiques en province de Luxembourg : Arlon, Virton et Marche.

Service à domicile "Trait d'union"

Ce Service d'accompagnement à domicile travaille en collaboration avec le Service de santé mentale et le Club thérapeutique. Il se rend au domicile de patients ayant une problématique de santé mentale, qui ne peuvent se rendre dans un service de soins. Il travaille dans le milieu de vie de la personne et tente de l'aider à recréer des liens sociaux.

Coordination Deuil Suicide Luxembourg

Une équipe de psychologues, spécifiquement formés à l'encadrement du deuil et à la prévention du suicide, encadre des groupes de parole : pour personnes en deuil, pour personnes en deuil périnatal et pour parents en deuil.

Pour tout renseignement complémentaire :

Province de Luxembourg

Prévention Santé

dir.prevention.sante@province.luxembourg.be 061/213.671

ssm.arlon@province.luxembourg.be 063/221534

ssm.bastogne@province.luxembourg.be 061/212808

ssm.marche@province.luxembourg.be 084/312032

ssm.viton@province.luxembourg.be 063/217920

www.province.luxembourg.be

Logement tremplin

Si l'exode rural fait partie du passé en Wallonie, le départ des jeunes reste un risque que nos communes rurales ne veulent pas courir. Parce que les jeunes couples provoquent souvent un impact positif sur la dynamique locale (essor de la vie associative, maintien voire développement des écoles communales…). Cependant, l'achat d'un bien immobilier n'est pas chose aisée. Surtout au moment de l'entrée dans la vie active. De manière générale, l'accès à la propriété est freiné par le prix élevé des immeubles, des rénovations et des terrains : la part du budget des ménages engloutie par le logement constitue en moyenne plus du quart des revenus !

Enfin, accéder à la propriété suppose d'avoir épargné une mise de départ suffisante. Tout d'abord parce que les organismes de prêt l'exigent, ensuite parce que c'est une condition pour que la mensualité de remboursement de l'emprunt soit acceptable. La c herté relative des loyers empêche trop souvent les jeunes couples d'épargner cette première mise de fonds indispensable. Face à ces constats, les pouvoirs publics locaux sont donc amenés à agir pour faciliter l'accès à la propriété (en renfort des politiques fédérales et régionales) et pour inciter les jeunes à rester habitants de leur commune. Ancrer les jeunes dans leur commune en leur favorisant l'accès à la propriété constitue donc un objectif majeur de certaines opérations de développement rural. Le logement à loyer modéré pour jeunes ménages avec épargne foncière locale répond à ces préoccupations.

Principes du logement tremplin

Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système. L'objectif est donc de garder, fixer à long terme des jeunes de la commune. Secondairement, la commune génère un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages.

Merci aux différents intervenants et au Ministre Collin pour les subsides octroyés. Ce projet a été entamé en 2011.

Données techniques

Maître d'Oeuvre : Commune de Herbeumont .
Localisation : Rue du Château à Herbeumont

Construction de 2 maisons (bois, pierre, ardoise et basse énergie)

Auteur de Projet : Arbor Architecture –

Entreprise : Toiture et Ossature bois China sprl - Nadrin

Coordinateur : Genie Tec Belgium sprl - Noville

Début des travaux : 01 octobre 2018

Délai d'exécution :180 JO (sans compter les jours intempéries)

Montant des Travaux : 712.634,42 eur tvac

Montant des Subsides : 463.113,66 eur

Part Communale :249.520,76 eur

Samaritel

« APS – SAMARITEL »

SERVICE DE TELEVIGILANCE

A votre disposition 7j/7 – 24h/24.

- Pour toute personne isolée, âgée, handicapée ou encore en convalescence souhaitant vivre chez elle en toute indépendance et sécurité.
- Dispositif, sous forme d'émetteur en pendentif, en bracelet ou en montre, qui permet d'appeler la centrale Samaritel d'urgence en cas de chute, malaise …

La centrale contacte les membres de votre entourage que vous avez renseignés préalablement.

Certaines interventions peuvent vous être accordées (mutuelle, province).

Vous pouvez vous présenter au CPAS les lundis, mardis ou vendredis de 9h30 à 11h30 afin d'avoir plus de renseignements ou joindre le service social au 061/21.03.20.

Des brochures explicatives y sont mises à votre disposition.

APS – SAMARITEL
Rue de la Plaine, 11
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. : 084/31.18.47
Fax : 084/32.09.61
Courriel : samaritel@aps-marche.be
Site internet : www.aps-marche.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/740 137 • F. 071/711 576

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET se fera un plaisir de vous renconter.
087/26 78 86

PIQUARD ALAIN
Entrepreneur de parcs et jardins

Aménagements, Entretiens, Plantations, Tailles, Elagages, Abattage, Création de pelouses, Pavage, Terrasses en bois, Clôtures, Pièces d'eau, Conception de plans…

Devis gratuit

GSM : 0495/ 85 35 66
E-mail : a.parcsetjardins@gmail.com
N° TVA: BE 0550.940.105

Rue de Bravy n°25 - 6887 Herbeumont

18 novembre 2018 : 12e Fête des naissances

Goûter convivial autour des 19 nouveaux-nés de cette année. Bienvenue à Amarylis, Lucian, Esther, Djersey, Tiago, Laly, Alexandre, Emile, Liam, Johanna, Timéo, Emy, Louison, Marion, Théo, Ethan,Valentin, Valentin et Lily.

Agenda des festivités

Samedi 15/12/2018 : *Marché de Noël au Vivy à Herbeumont.* Org. : RSI

21/12/2018 : Concert de Noël à Martilly

Du 11/01/2019 au 17/01/2019 : *Opération Iles de Paix.* Comme chaque année depuis 50 ans, Iles de Paix organisera du 11 au 17 janvier sa campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds. En soutenant leur action, vous permettez de financer d'importants projets de développement qui viennent en aide directement à près de 250 000 personnes en Amérique latine et en Afrique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ilesdepaix.org

30/03/2019 : *Salon « Objectif Métier »*

H.D. Toitures sprl
Entreprise générale de couverture, de zinguerie et charpente
Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX
Tél. Houchard Claudy : 061/41 28 86
De Waele Laurent : 061/41 44 40
Fax 061/31 58 30
hdtoitures@skynet.be

Rue de Burhaimont, 51
6880 BERTRIX
Tél. 061/41 66 01
Mernier Boissons
Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Aux petits Bouchons
Taverne Restaurant
Id & Frédéric vous accueillent!
Rue de Bravy, 33 - 6887 Herbeumont
+32 (0)61 27 97 42
info@auxpetitsbouchons.be - auxpetitsbouchons

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET Contact 087 26 78 86

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • E-mail : info@regifo.be - www.regifo.be - Distribution postale